

# Procédures d'inscription administrative et pédagogique dans les lycées du Bassin Isère Rhodanienne

## Année scolaire 2020-2021

L'affectation de votre enfant en lycée lui sera communiquée le **30 juin** par le collège ou le 1<sup>er</sup> juillet par l'intermédiaire des téléservices.

**Il est inutile de contacter par téléphone l'établissement d'affectation pour confirmer votre intention, sauf en cas de désistement.**

Le dossier d'inscription en lycée sera soit :

- remis à votre enfant au collège en même temps que la notification d'affectation,
- à télécharger et imprimer sur les téléservices ou sur le site internet de l'établissement,
- envoyer par la poste (distribution probable à compter du 1<sup>er</sup> juillet),
- à récupérer au secrétariat du lycée d'affectation.

Pour plus d'informations vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires concernant les lycées publics du bassin Isère Rhodanienne :

Lycées	Modalités de remise du dossier	Calendrier des inscriptions	Informations complémentaires sur
<b>LPO GALILEE VIENNE</b>	<p>En téléchargement sur l'ENT du LPO à partir du 20 Juin</p> <p>Distribué dans les collèges de secteur à partir du 20 Juin 2020</p> <p>ATTENTION : <u>Les inscriptions nécessitent la présence d'un représentant légal de l'élève.</u></p> <p>Merci de bien rapporter les pièces justificatives.</p>	<p><b>Mercredi 01/07 - 2ndes GT</b> Noms de familles commençant de A à K inclus prévus de 7h30 à 12h et Noms de familles commençant de L à Z inclus prévus de 13h à 18h.</p> <p><b>Vendredi 03/07 - 1ères CAP, 2ndes BAC PRO et 3èmes PRÉPA METIER</b> Noms de familles commençant de A à K inclus prévus de 7h30 à 12h et Noms de familles commençant de L à Z inclus prévus de 13h à 18h.</p>	<p><a href="https://galilee.ent.auvergnerhonealpes.fr/">https://galilee.ent.auvergnerhonealpes.fr/</a></p>
<b>LYCEE AGROTEC VIENNE</b>			
<b>LPO E. FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL</b>	<p><b>2nde générale et technologique:</b> Dossier à télécharger sur les Téléservices en même temps que la pré-inscription.</p> <p><b>Voie professionnelle:</b> Envoi d'un dossier par le lycée</p>	<p><b>Retour du dossier 2GT et autres niveaux à :</b> inscription.ella@ac-grenoble.fr</p> <p><b>Inscription Pro :</b> Inscription au lycée avec dépôt du dossier complet + pièces justificatives 06 et 07 juillet (RDV précisé sur dossier d'inscription)</p>	<p><a href="http://ella-fitzgerald.ent.auvergnerhonealpes.fr/">http://ella-fitzgerald.ent.auvergnerhonealpes.fr/</a></p>
<b>LPO L'EDIT ROUSSILLON</b>	<p><b>Pas d'inscription en présentiel</b> Les parents sont invités à renseigner la plateforme de Téléinscription Les parents de la SEP pourront également venir récupérer les dossiers à l'accueil</p>	<p><b>Dates d'ouverture du téléservice :</b> Du 30 juin au 02 juillet</p>	<p><a href="https://edit.ent.auvergnerhonealpes.fr/inscriptions/">https://edit.ent.auvergnerhonealpes.fr/inscriptions/</a></p>
<b>LPO HECTOR BERIOZ LA COTE ST-ANDRÉ</b>	<p>-Téléservices pour la pré-inscription en 2GT</p> <p>- <b>2GT et Pro (et 3PM) :</b> venant des collèges de secteur : dossiers distribués au collège.</p> <p>- <b>2GT et Pro hors secteur :</b> contacter le lycée pour retirer le dossier</p>	<p><b>Dates d'ouverture du téléservice :</b> 31/06 et 01 juillet (sous réserve de confirmation)</p> <p><b>2GT :</b> renvoi du dossier par la poste ou à déposer au lycée dans la boîte aux lettres</p> <p><b>Sections Pro :</b> remise du dossier en main propre au lycée le vendredi 3 juillet (8h à 18h) ou exceptionnellement le renvoyer par la poste.</p>	<p><a href="https://hector-berioz.ent.auvergnerhonealpes.fr/">https://hector-berioz.ent.auvergnerhonealpes.fr/</a></p>

<b>LYCEE AGRICOLE LA COTE ST- ANDRÉ</b>	Dossier à retirer auprès de l'établissement dès la publication des résultats d'affectation	<b><u>Pour toutes les classes :</u></b> Lundi 6 juin de 8h à 18h	Adresse mail : <a href="mailto:legta.cote-st-andre@educagri.fr">legta.cote-st- andre@educagri.fr</a>
---	--	---	---

En cas d'indisponibilité, pensez à vous faire représenter par une personne de confiance.

Il vous est également possible d'inscrire votre enfant en ligne à compter du mardi 30 juin soir, par l'intermédiaire des Téléservices : <https://ts.ac-grenoble.fr>

Cette modalité d'inscription vous fera gagner du temps, mais elle ne vous dispensera pas de venir apporter les pièces et justificatifs du dossier sur les chaînes d'inscription aux dates mentionnées ci-dessus.

Vous pourrez faire valider votre commande de carte PASS Région, sans attendre la rentrée.

Veuillez noter que :

- l'inscription de votre enfant ne deviendra effective qu'à réception de toutes les pièces demandées,
- **si vous n'inscrivez pas votre enfant aux dates prévues sans en prévenir l'établissement, sa place risque d'être attribuée à un autre élève, en particulier dans les lycées professionnels.**

